

*Permanent Mission of Brazil to the United Nations Office in Geneva*

*Chemin Louis Dunant, 15 – 1202 – Genève*

**Human Rights Council**

**UPR Working Group**

**33rd session**

**Cote d’Ivoire’s review**

**Speaking time: 1’10”**

Le Brésil souhaite la bienvenue à la délégation ivorienne à l’EPU et presente les deux recommandations suivantes:

1. Considerer l’adoption de mesures additionnelles pour renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire,

2. Ratifier le Protocole Facultatif à la Convention contre la Torture.

Nous felicitons la Côte d'Ivoire de la réalisation de l élection génerale de 2016, de l'adoption de sa nouvelle constitution en 2016, qui abolit la peine de mort, ainsi que de la ratification de la Convention relative aus Droits des Personnes Handicapées. Nous saluons les efforts de réconciliation nationale et de cohésion sociale et inter-religieuse.

Le Brésil estime important la prise des mesures additionelles pour veiller à la réadaptation des enfants soldats et a leur réinsertion sociale.

Nous reconnaissons le progès de la Côte d’Ivoire vers la suppression de la pratique de l éxcision et nous l’encourageons à continuer à travailler pour garantir que les femmes aient accès effectif à la justice.

Palavras: 152